



Rapports financier 2024

Assemblée générale du 18 juin 2025

Assemblée générale du 18 juin 2025

RAPPORT FINANCIER 2024	3
1) COMPTE DE RESULTAT 2024.....	3
2) BILAN SYNTHETIQUE 2024	5
3) PRINCIPALES CONVENTIONS FINANCIERES 2024.....	7
POINT SUR LA SITUATION BUDGETAIRE 2025	8



RAPPORT FINANCIER 2024

Pour atteindre l'équilibre budgétaire, relever le niveau de trésorerie et du fonds de roulement, de **nouvelles économies** ont été réalisées, notamment sur les dépenses de communication et d'informatique.

S'agissant des ressources, la **hausse des tarifs** a permis d'accroître les recettes sans impacter la fréquentation. L'EMF a remporté de nouveaux **appels à projets**. Le plus conséquent est le projet **ERASMUS « WISE » 2024-2027**. Des actions spécifiques ont par ailleurs été soutenues par les cités éducatives de Poitiers et de Châtellerault et la politique des quartiers à Angoulême et Thouars. L'Institut français et la Région ont renouvelé leur soutien au titre de « la nuit des idées ». Les sommes en jeu se limitent souvent à quelques milliers d'euros par opération, ce qui nécessite pour chaque dépôt de dossier, de mesurer l'écart entre le coût de l'action et les financements recueillis.

S'agissant des **collectivités** :

- Le Département de la Vienne a reconduit son soutien à la politique culturelle mais supprimé la subvention au titre de la Fête de la science (budget « collèges »). C'est le seul Département qui soutient financièrement l'EMF.
- La Région a maintenu sa subvention et a dédié des fonds supplémentaires à l'EMF pour créer « sciences.live ».
- Grand Poitiers (1^{er} financeur) a maintenu sa subvention au même niveau, y compris la compensation financière du départ en retraite en 2023 d'un personnel mis à disposition de longue date à l'accueil.

L'Université et le CHU de Poitiers ont reconduit leur soutien financier.

1) COMPTE DE RESULTAT 2024

L'année présente **un résultat de 29 716 €** pour un montant global de ressources s'établissant à 3 338 409 €.

Les produits d'exploitation de l'association sont en baisse de 65 000 € par rapport à 2023. Cette diminution provient principalement du non renouvellement en 2024 d'opérations se terminant sur l'exercice 2023 (soldes des CPER, soldes de 2 projets ERASMUS+ et de plusieurs projets Cogniclasses, ADNO...) pour 150 000 € et d'une reprise sur provision en 2023 de 90 000 € liée au départ en retraite du directeur.

Ces diminutions de ressources ont été compensées en partie par une augmentation de 20 % des recettes générées par la billetterie, les prestations et les ventes de

marchandises. Cette augmentation de 70 000 € par rapport à 2023 concerne aussi bien des actions intra-muros (avec une progression du nombre de visiteurs) que le déploiement territorial. Elle intègre notamment la montée en charge du pass culture part collective, mobilisé par un nombre croissant de collèges et lycées éloignés de Poitiers.

La subvention annuelle de fonctionnement de Grand Poitiers de 1 560 000 € (maintien par rapport à 2023) a été complétée par deux subventions exceptionnelles : 30 000 € en compensation du départ en retraite d'une personne mise à disposition et 29 000 € en régularisation 2023 des mises à disposition d'agents par Grand Poitiers. Elles ont été complétées par une subvention d'investissement de 10 000 € dédiée à l'achat d'outils de médiation.

La subvention de fonctionnement de la Région Nouvelle-Aquitaine a été maintenue à 897 000 €. Sa subvention d'investissement a été portée à 238 000 €, en augmentation de 55 000 € par rapport à 2023, notamment pour le développement de nouvelles formes de médiation et pour accompagner la création du nouveau site internet. Ces subventions d'investissement ont un impact aussi bien sur le compte de résultat que sur le bilan.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3 306 729 € (3 402 905 € en 2023). Cette baisse s'explique principalement par les non-dépenses liées aux projets ponctuels se terminant en 2023. Elle s'explique également par la poursuite des économies, notamment dans la communication et les partenariats presse.

Bien qu'apparaissant en baisse par rapport à 2023 (année exceptionnelle liée au départ en retraite de l'ancien directeur), les rémunérations du personnel sont en réalité en augmentation par rapport à 2023. L'application de la convention collective ECLAT conduit à une progression de la masse salariale de 39 000 €. Par ailleurs, pour maintenir les amplitudes horaires d'accueil du public, l'association a recouru à des contrats temporaires permettant de compenser le départ en retraite d'une hôtesse mise à disposition par Grand Poitiers.

Les contributions en nature sont présentées en bas du compte de résultat : valorisation du personnel mis à disposition par Grand Poitiers (311 189 €), du bâtiment et des prestations mises à disposition par la Communauté urbaine de Grand Poitiers (532 542 €) et la ville de Poitiers (7 713 €).

Pour 2024, ce sont également 1 500 h de bénévolat qui ont été dénombrées, pour une valorisation totale de 148 120 €. Les heures d'intervention (297 interventions) aux actions de l'Espace Mendès France réalisées en 2024 par 234 chercheurs, universitaires ou experts ont été valorisées à 96 090 € dont 45 295 € pour des intervenants de l'Université de Poitiers.



	2023	2024		2023	2024
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	18 381	19 563	Ventes de marchandises	9 550	13 332
Autres charges externes	1 243 572	1 107 644	Billetterie et prestations	342 779	409 650
Personnel mis à disposition			Personnel mis à disposition		59 000
Impôts, taxes et versements <u>ass.</u>	162 243	170 274	Subventions Grand Poitiers	1 560 000	1 560 000
Rémunération du personnel	1 305 450	1 254 482	Subvention Région Nouvelle Aquitaine	897 000	897 000
Charges sociales	518 789	513 047	<u>DRAC</u>	53 500	55 568
Autres charges	16 248	10 046	Financements sur projet	269 430	118 818
			Autres produits	4 669	1 639
Dotations amortissements	124 506	171 138	Quote-part subvention investissement	115 072	159 154
			Production immobilisée	60 187	57 142
Provisions	10 890	60 535	Reprise sur provisions	90 163	4 181
Charges financières	2 826	0	Produits financiers	1 617	2 925
TOTAL CHARGES EXPLOITATION COURANTE (I)	3 402 905	3 306 729	TOTAL PRODUITS EXPLOITATION COURANTE (I)	3 403 967	3 338 409
<u>RESULTAT AVANT IMPOTS</u>	1 062	31 680			
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	0	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	0	0
<u>IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)</u>	0	1 964			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	3 402 905	3 308 693	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	3 403 967	3 338 409
<u>BENEFICE OU PERTE</u>	1 062	29 716			
CONTRIBUTIONS EN NATURE			CONTRIBUTIONS EN NATURE		
Mise à disposition de biens et locaux	513 604	532 542	Grand Poitiers <u>MAD</u> bâtiments et biens	513 604	532 542
Mise à disposition de personnels	298 302	311 189	Grand Poitiers <u>MAD</u> personnels	298 302	311 189
Prestations	7 675	7 713	Ville de Poitiers <u>MAD</u> biens et services	7 675	7 713
Prestations chercheurs	108 110	96 090	Prestations en nature chercheurs	108 110	96 090
Bénévolat	54 560	52 030	Bénévolat	54 560	52 030
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	982 251	999 564	TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	982 251	999 564

2) BILAN SYNTHETIQUE 2024

Bilan actif :

Les investissements engagés depuis plusieurs années sur financements FEDER, Région Nouvelle-Aquitaine et Grand Poitiers (équipements itinérants, matériels numériques et vidéos, sites internet...) se poursuivent, atteignant au 31 décembre 2024 une valeur nette d'immobilisation de 540 086 € (contre 428 391 € en 2023 et 221 922 € en 2020).

Bilan passif :

Au 31 décembre 2024, le report à nouveau s'élève à – 233 690 €.

En tenant compte des fonds associatifs et du résultat de l'exercice, la situation nette s'établit à – 35 925 €. En intégrant les quotes-parts de subventions d'investissement, le haut de bilan s'améliore encore à 466 053 € (contre 347 490 en 2023, 214 224 € en 2021 et – 68 105 € en 2019).

ACTIF	2024			PASSIF	2024 net
	Brut	Amortiss.t	Net		
Actif immobilisé :				Fonds propres	
Immobilisations incorporelles				Fonds associatifs	168 049
- Fonds commercial				Ecart de réévaluation	
- Autres	62 863	3 843	59 020	Réserves :	
Immobilisations corporelles	1 754 004	1 272 938	481 066	- Réserve légale	
Immobilisations financières	5 348		5 348	- Réserves réglementées	
TOTAL I	1 822 215	1 276 781	545 433	- Autres	
Actif circulant :				Report à nouveau	-233 690
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				Résultat de l'exercice (déficit)	29 716
Marchandises	704		704	Situation nette -	35 925
Avances et acomptes versés sur commandes				Subventions investissements	501 978
				TOTAL I	466 053
Créances :					
Clients et comptes rattachés	82 822		82 822	Provisions pour risques et charges (II)	530 747
Autres	557 094		557 094	Dettes	
Valeurs mobilières de placement				Emprunts et dettes assimilées	835
Disponibilités (autres que caisse)	743 778		743 778	Avances et acomptes reçus sur commandes	
Caisse				Fournisseurs et comptes rattachés	323 449
				Autres	579 701
TOTAL II	1 384 398		1 384 398	TOTAL III	903 985
Charges constatées d'avance (III)	18 443		18 443	Produits constatés d'avance (IV)	47 489
TOTAL GENERAL (I+II+III)	3 225 056	1 276 781	1 948 274	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 948 274

3) PRINCIPALES CONVENTIONS FINANCIERES 2024

Organisme	Conventions 2024	Objet	Montant TTC
Conventions financières			
GRAND POITIERS	convention financière 2024	Fonctionnement	1 560 000 €
GRAND POITIERS	convention financière 2024 avec investissements, mise à disposition d'agents, régularisation des mises à disposition et compensation du départ en retraite d'un agent mis à disposition	personnel mis à disposition	380 189 €
VILLE DE POITIERS	Notification de subvention du 25/07/2024	Vacances pour toutes et pour tous	5 000 €
VILLE DE POITIERS	Notification de subvention du 29/10/2024	Festival les <u>menstrueuses</u>	1 500 €
REGION	convention n°30736820 – programme d'activités 2024	Diffusion de la culture scientifique + Actualité N-A	897 000 €
REGION	convention n°30737320 – Investissement 2024	Investissements	238 000 €
CD 86	lettre du 17/10/2024	Diffusion de la culture scientifique en Vienne	7 000 €
DRAC	Convention annuelle 2024	Lieu Multiple, Lycée Guy Chauvet (2024-2025), projet d'actions d'éducation artistique, projet « arts sciences et société », <u>PREAC</u> « arts, cultures et numérique », Projet « Tichodrome 3,0 »	68 500 €
DRDFE	Arrêté n°86- <u>PREF</u> /DS 2024 du 18/07/2024	Festival les <u>menstrueuses</u>	2 000 €
ERASMUS +	Convention 2024-1-FR02-KA220- <u>YOU</u> -000251118	Projet <u>Women In STEAM</u> Entrepreneurs (<u>WISE</u>)	400 000 €
Institut français	Convention d'aide à projet	Nuit des idées 2024	15 000 €
Cité éducative de Poitiers	Notification de subvention du 30/09/2024	Projet <u>CHAMaN</u>	3 333 €
Cité éducative de Châtelleraut	lettre accord subvention du 24/05/2024	Ciné débat entreprenariat et <u>SEME</u>	1 550 €
Cité éducative de Châtelleraut	lettre accord subvention du 09/08/2024	Ciné débat entreprenariat et <u>SEME</u>	3 100 €
Préfecture des Deux-Sèvres	Arrêté du 30 mai 2024	Contrat de ville de Thouars : « à la découverte des sciences »	2 000 €
Grand Angoulême	Notification de subvention du 30/05/2024	Politique de la ville : « des quartiers aux territoires de Grand Angoulême »	4 500 €
Préfecture de Charente	Arrêté du 31/05/2024	Politique de la ville : « des quartiers aux territoires de Grand Angoulême »	4 500 €
Université de Poitiers	Convention de partenariat 2023-2024	Diffusion de la culture scientifique et citoyenneté	45 000 €
CHU de Poitiers	Convention de partenariat n°2024-0753	Pôle <u>INFO-SANTE</u> et revue l'Actualité Nouvelle-Aquitaine	9 381 €

POINT SUR LA SITUATION BUDGETAIRE 2025

Le budget 2025 a été préparé sur la base de celui de 2024 en tenant compte de la non-reconduction de certains projets qui entraînent mécaniquement une baisse de charges et de recettes.

Les dépenses intègrent une hausse de 2 % liée à l'inflation.

Les rémunérations du personnel sont en augmentation de 126 000 € par rapport à 2023. Elles ont été évaluées sur la base de la convention collective Eclat, en tenant compte de l'augmentation du point réalisée en début d'année 2025. Elles intègrent également les indemnités liées à un départ en retraite et une rupture conventionnelle. Elles comprennent aussi des contrats pour l'équipe d'accueil pour compenser le départ en retraite d'une hôtesse mise à disposition par Grand Poitiers (non compensé en 2025).

L'effort engagé depuis plusieurs années pour anticiper les futures dépenses liées aux départs en retraite se poursuit et devra être reconduit pendant 3 ans (4 départs en retraite prévus sur la période). La provision prévue en 2025 tient compte d'un premier départ en retraite d'un cadre en février 2025.

Il conviendra d'anticiper globalement les départs progressifs des 8 personnels mis à disposition par Grand Poitiers. Un premier départ en retraite d'un technicien aura lieu en décembre. L'association a sollicité Grand Poitiers pour partager une visibilité sur la compensation de tout ou partie de ces personnels. En effet, l'association, qui emploie 42 ETP, ne pourra pas reconduire ses activités à l'identique si ces départs ne sont pas compensés.

Du côté des produits, le budget 2025 intègre l'arrêt brutal en février 2025 des financements Pass Culture (-25 000 €) et la baisse annoncée pour la convention à signer avec l'Université de Poitiers (-5 000 €). Le Département de la Vienne annonce une baisse de l'ordre de 2 000 €.

Si la subvention de fonctionnement accordée par la Communauté urbaine de Grand Poitiers (1 560 000 €) est identique à celle de 2024, la subvention complémentaire de 35 000 € demandée afin de palier le départ en retraite d'une hôtesse d'accueil n'a pas été accordée. Une subvention d'investissement de 40 000 € a été également sollicitée pour le développement d'outils itinérants, la poursuite du développement d'outils de médiation innovants...).

Suite au transfert en fonctionnement des temps passés dédiés aux investissements, la subvention de fonctionnement de la Région Nouvelle-Aquitaine s'élève à 995 500€



(+ 98 500 € par rapport à 2024). Dans le même temps, la subvention d'investissement passe de 238 000 € en 2024 à 139 500 € en 2025.

Les subventions de fonctionnement n'augmentent pas. Or les économies engagées et les hausses de tarifs atteignent leur limite. Aussi, la priorité est mise sur la recherche de ressources nouvelles. Il s'agit de prolonger la dynamique engagée depuis le COVID. Ainsi, un nouveau projet ERASMUS+ a été déposé en mars (*La geste du climat*) et le projet FEDER (*Odyssée, explorer l'espace*) a fait l'objet d'une demande de financement auprès de la Région.

La problématique sera encore plus aiguë pour l'exercice 2026. Par exemple, la région a d'ores et déjà annoncé une baisse de l'ordre de 3%. Pour ce qui concerne les dépenses, l'inflation devrait se poursuivre (tant pour les frais généraux que les salaires).

C'est la raison pour laquelle des réformes de structure pourraient être envisagées si les ressources propres ne parvenaient pas à compenser l'écart entre les frais de structure et les subventions : horaires et jours d'ouverture au public...

Avec un mois et demi de fond de roulement, la trésorerie de l'association reste fragile. Ainsi, une attention toute particulière devra être portée au suivi des encaissements et décaissements des prochains mois. Il faut notamment adapter le cycle des paiements à la nouvelle chronologie des versements des subventions de la Région Nouvelle-Aquitaine. Plus que jamais, les délais de versement des subventions revêtent une importance décisive.



	2024	2025		2024	2025
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	19 563	20 000	Ventes de marchandises	13 332	10 000
Autres charges externes	1 107 644	1 027 461	Billetterie et prestations	409 650	385 105
Personnel mis à disposition			Personnel mis à disposition	59 000	15 000
Impôts, taxes et versements <u>ass.</u>	170 274	173 000	Subventions Grand Poitiers	1 560 000	1 560 000
Rémunération du personnel	1 254 482	1 340 381	Subvention Région Nouvelle Aquitaine	897 000	995 500
Charges sociales	513 047	553 987	<u>DRAC</u>	55 568	50 000
Autres charges	10 046	10 000	Financements sur projet	118 818	133 318
			Autres produits	1 639	2 000
Dotations amortissements	171 138	190 772	Quote-part subvention investissement	159 154	182 826
			Production immobilisée	57 142	
Provisions	60 535	15 000	Reprise sur provisions	4 181	
Charges financières	0	1 000	Produits financiers	2 925	2 000
TOTAL CHARGES EXPLOITATION COURANTE (I)	3 306 729	3 331 601	TOTAL PRODUITS EXPLOITATION COURANTE (I)	3 338 409	3 335 748
<u>RESULTAT AVANT IMPOTS</u>	31 680	4 148			
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	0	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	0	0
<u>IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)</u>	1 964	2 872			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	3 308 693	3 334 473	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	3 338 409	3 335 748
<u>BENEFICE OU PERTE</u>	29 716	1 275			